

REÇU EN PREFECTURE

le 30/01/2025

Application agréée E.legalite.com

99_DE-884-288400039-20250128-025_003-DE

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 28 janvier 2025

Tél : 04 32 44 89 30

N° 25/003

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-huit janvier à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET :

Modification de la composition des CAP A et B

Etaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Madame Arlette GARFAGNINI, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Laurence CHABAUD - GEVA, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur François LUCAS, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Frédéric ROUET.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sonia HAQUET et sa suppléante Madame Nicole GIRARD, Monsieur Serge SOLER et sa suppléante Madame Nadine DRIES, Monsieur Nicolas PAGET et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Monsieur ZILIO et son suppléant Monsieur Julien MERLE, Madame Geneviève JEAN et son suppléant Monsieur SIAUD.

Etaient représentés : Madame Sophie MARQUEZ a donné procuration à Monsieur RASPAIL pour la représenter et voter en son nom, Madame Martine DURIEU a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour la représenter et voter en son nom.

Le Président expose que conformément à l'article 5 du décret n°89-229 du 17 avril 1989 modifié, les représentants des collectivités territoriales et des établissements publics aux Commissions Administratives Paritaires placées auprès des Centres de gestion sont désignés, à l'exception du Président de la Commission Administrative Paritaire, par les élus locaux membres du Conseil d'administration du Centre de gestion, parmi les élus des collectivités et établissements affiliés qui n'assurent pas eux-mêmes le fonctionnement d'une Commission Administrative Paritaire pour la même catégorie de fonctionnaires. Une proportion minimale de 40% de chaque sexe est exigée, conformément à l'article 54 de la loi n°2012-347 du 12 mars 2012.

Par délibération du 4 juillet 2024, ont été désignés :

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie A (6 titulaires et 6 suppléants) :

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Madame Geneviève JEAN
Monsieur Alain OUDARD
Monsieur Serge SOLER
Monsieur Max RASPAIL
Madame Valérie MICHELIER

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Monsieur Didier PERELLO
Madame Jocelyne RAVET
Madame Nadine DRIES
Monsieur Ghislain ROUX
Madame Christine LANTHELME

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie B (8 titulaires et 8 suppléants) :

REÇU EN PREFECTURE

le 30/01/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-884-288400039-20250128-D25_003-DE

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Madame Geneviève JEAN
Madame Carine BLANC
Monsieur Martine DURIEU
Monsieur Max RASPAIL
Monsieur Frédéric ROUET
Madame Valérie MICHELIER
Mme Dominique ANCEY

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Monsieur Didier PERELLO
Madame Annie MILLET
Madame Laurence RIEU
Monsieur Ghislain ROUX
Monsieur Claude LABRO
Madame Christine LANTHELME
Monsieur André AIELLO

Suite à la perte de la qualité pour siéger au Conseil d'administration du CDG 84 de Madame Christine LANTHELME, il est proposé au Conseil d'Administration de désigner Madame Laurence CHABAUD - GEVA, Maire de Saumane de Vaucluse, en tant que suppléante de Madame Valérie MICHELIER.

La nouvelle composition des instances serait ainsi la suivante :

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie A (6 titulaires et 6 suppléants) :

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Madame Geneviève JEAN
Monsieur Alain OUDARD
Monsieur Serge SOLER
Monsieur Max RASPAIL
Madame Valérie MICHELIER

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Monsieur Didier PERELLO
Madame Jocelyne RAVET
Madame Nadine DRIES
Monsieur Ghislain ROUX
Madame Laurence CHABAUD - GEVA

Pour la Commission Administrative Paritaire de catégorie B (8 titulaires et 8 suppléants) :

TITULAIRES

Monsieur Maurice CHABERT
Madame Geneviève JEAN
Madame Carine BLANC
Monsieur Martine DURIEU
Monsieur Max RASPAIL
Monsieur Frédéric ROUET
Madame Valérie MICHELIER
Mme Dominique ANCEY

SUPPLEANTS

Madame Françoise RAMBAUD
Monsieur Didier PERELLO
Madame Annie MILLET
Madame Laurence RIEU
Monsieur Ghislain ROUX
Monsieur Claude LABRO
Madame Laurence CHABAUD - GEVA
Monsieur André AIELLO

Les membres du Conseil d'Administration,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu l'article 17 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion,

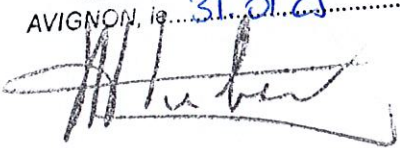
Vu la délibération n° 24-013 du conseil d'Administration du 04 juillet 2024,

2025/004

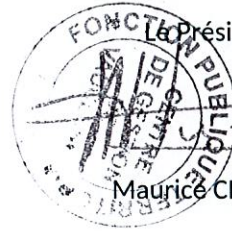
Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

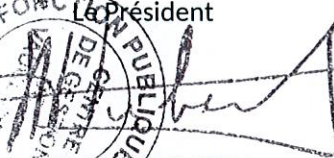
DÉCIDENT, à l'unanimité, d'approuver la composition de ces instances.

Le Président du
Centre de Gestion de la fonction
Publique territoriale de Vaucluse
Certifie le caractère exécutoire
de la présente décision
AVIGNON, le 31.01.25



Pour extrait conforme,

Le Président

Maurice CHABERT



REÇU EN PREFECTURE

1e 30/01/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-064-288400039-20250128-D25_003-DE